



Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES 14 NOVEMBRE 2008

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Ce conseil d'administration (CA) marquera sans doute un tournant dans la gestion de l'ADOS. D'abord parce que nous avons remis nos mandats de président et de secrétaire à l'occasion du renouvellement du Bureau de l'association, élu au printemps 2006 et reconduit en 2007. Ensuite parce que l'appel d'offres sur la restauration collective, lancé en juillet dernier par l'administration, a retenu la société EUREST, excluant ainsi l'ADOS de la gestion des cantines parisiennes. Enfin les débats sur ces deux points ont mis en évidence l'ambiguïté des statuts de l'ADOS : l'autonomie de l'association est toute relative dans la mesure où l'administration y dispose d'un siège et où c'est la mission pour l'action sociale - MAS - qui doit assurer la gestion des activités et prestations de l'association au quotidien sans disposer – de l'aveu du chef de la MAS – des moyens suffisants pour mener à bien cette mission.

Renouvellement du Bureau

Nous avons rappelé que même si la CFDT dispose d'une majorité d'administrateurs, la gestion de l'ADOS est une affaire collective. Il est normal que la main passe et que les responsabilités ne soient pas toujours assurées par les mêmes.

Les administrateurs – FSU, CGT, ASAM, USASCC – ont rendu hommage au travail accompli et au bilan du Bureau sortant, soulignant que même si la tâche n'avait pas été facile, elle se soldait par une avancée dans une gestion plus responsable de l'action sociale et de son financement.

Cependant tant la CGT que la FSU dénoncent une situation ambiguë et réclament davantage d'autonomie, la CGT rappelant qu'elle est opposée à la présence d'un représentant de l'administration au conseil d'administration et qu'il importe de définir le périmètre des emplois de la MAS et celui de l'ADOS, à laquelle il conviendrait d'affecter au moins deux agents à temps complet sous l'autorité directe des administrateurs. Dans ces conditions la CGT pourrait envisager de participer au Bureau.

La CFDT souligne que l'ambiguïté réside dans les statuts qui sont modifiables à la majorité des deux tiers et que si l'on y tient vraiment, il faudra reprendre ce débat en assemblée générale sur le point statutaire. Mais il est inutile de provoquer « un tremblement de terre » s'il n'en sort rien de nouveau dans le mode de fonctionnement et la composition des instances.

Ni l'ASAM, ni la CGT, ni FO ne se portant candidat, les votes ont désigné Didier MARI (USASCC) président, Olivier DA SILVA (CFDT) vice-président, et Emmanuel MOUCHARD (USASCC) (secrétaire), Roger FERRARI conservant son mandat de trésorier.

Revalorisation des prestations sociales

Le Conseil d'administration a décidé de revaloriser le quotient familial de 1% (la MAS proposait 0,5 %), d'augmenter de 3% l'enveloppe des gardes d'enfant (la MAS proposait 2,6 %) et d'étendre cette revalorisation à l'allocation de rentrée scolaire, pour laquelle la MAS nous fera des propositions de modulation selon les catégories et barèmes lors du prochain C.A.

Restauration

La MAS a confirmé que les tarifs de base qu'elle propose à EUREST pour un repas complet en 2009 (repas social, un plat et deux périphériques) seront « grosso modo » identiques pour chaque catégorie à ceux de 2008. Dans ces conditions le C.A décide de reconduire les tarifs de la cantine de Nantes pour 2009.

Dispensaire : choix d'un ophtalmologue

Le Docteur Patrick SABATIER, ophtalmologue, est retenu sur dossier parmi cinq autres candidats pour remplacer le Dr. RIMBERT qui part à la retraite.

Assemblée générale

L'assemblée générale qui a suivi le CA a adopté le projet de budget 2009 à hauteur de 1 551 186 € avec une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 494 534 €.

Pour les modifications des statuts de l'ADOS liées à la perte de la restauration collective parisienne, il est convenu d'attendre la publication officielle des résultats de l'appel d'offres ainsi que le rapport d'audit de la Cour des comptes en cours d'achèvement.